



# Service des pèlerinages

13 rue des ursulines 37000 TOURS

02 47 31 14 44/50

pelerinages37@gmail.com

<https://pelerinages-catholique-37.com/>

Siret : n° 44467900039

ATOUT France : IM 037100018 -

Garantie financière : Atradius n° 378283

Responsabilité civile professionnelle Mutuelle Saint Christophe n° 0020820080000287

## BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION Pèlerinage diocésain à Lourdes

du mardi 14 avril 2020 au vendredi 17 avril 2020 soit 4 jours et 3 nuits  
à retourner avant le 14 mars 2020

### PÈLERIN.

#### IDENTIFICATION DU PELERIN

Nom : Prénom :  
Nationalité : Date de naissance : / /  
Adresse postale :  
Code postal : Ville :  
Téléphone fixe : Téléphone portable :  
Courriel :

### PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR

(A COMPLETER OBLIGATOIREMENT)

Nom : Prénom :  
Téléphone fixe : Téléphone portable :  
Courriel :

### INFORMATIONS SUR LE PÈLERINAGE

#### DESTINATION

Intitulé du pèlerinage : Pèlerinage diocésain à Lourdes  
Date de départ : 14 /04 / 2020 Date de retour :17 / 04 /2020  
Destination : LOURDES Pays : FRANCE  
Ville de départ : TOURS Ville de retour : TOURS  
Type de forfait : séjour

### TRANSPORTS

#### VOYAGE EN CAR :

Cocher le lieu de départ choisi :  [définir les arrêts]



Départ de Château-la-Vallière (sous réserve d'un nombre minimum 15 personnes)



Départ de Tours

Les informations nécessaires avec les horaires seront remis en temps utile avant le début du voyage

## ITINERAIRE

Description de l'itinéraire : (Château-la-Vallière) , Tours, Bordeaux, Lourdes. Susceptible de changement selon impératifs routiers

## HEBERGEMENT (PAR PERSONNE)

Hébergement à l'Hôtel 3 étoiles Ste Rose , 17 rue Ste Marie , Lourdes

Je désire une chambre :  single (1 lit)  twin (2 lits)  double( couple)  autres

Supplément chambre individuelle : 90€

Je désire partager ma chambre avec :

A défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée.

En cas de nombre d'inscrits impairs en chambre double, une participation au surcote chambre simple pourra m'être demandée.

## RESTAURATION

Les repas seront pris à l'hôtel : repas de midi du mercredi 15 et jeudi 16 avril 2020, les petits déjeuners du mercredi 15 au vendredi 17 avril 2020, les diners du mardi 14 au jeudi 16 avril 2020. Le pique-nique du vendredi 17 avril midi est fourni.

Déjeuner et Dîner : entrée, plat, fromage ou dessert, pain, carafe d'eau. Vin et café à la charge du pèlerin

## PROGRAMME DU PELERINAGE

(les horaires sont susceptibles de changements):

**Mardi 14 avril** : 07h00 (horaire à confirmer) départ de Tours (gare SNCF) ou Château-la-Vallière en car pour Lourdes via Bordeaux. Arrivée vers 14h30 installation à l'hôtel, visite du sanctuaire, premier contact, conférence d'introduction 19h00 dîner à l'hôtel ; 20h30 messe de lancement du pèlerinage et veillée de prière à la Basilique de l'Immaculée Conception

**Mercredi 15 avril** :

Petit-déjeuner à l'hôtel ; 9h00 **Messe Internationale** à la Basilique souterraine St Pie X

12h00 Déjeuner à l'hôtel ; 14h30 Parcours en ville : **Chemin de Bernadette** et retour à la Grotte ; 17h00 : temps de partage ;

19h00 dîner à l'hôtel ; 20h30 **Procession mariale aux flambeaux** sur le sanctuaire

**Jeudi 16 avril** :

Petit-déjeuner à l'hôtel ; 9h45 **messe à la Grotte** ; 11h00 : temps de carrefours en diocèse

12h15 déjeuner à l'hôtel ; 14h30 : **temps la réconciliation**, chemin de Croix, fontaines ; 17h00 procession eucharistique (Basilique St Pie X)

19h00 Dîner à l'hôtel ; 21h00 **Spectacle musical Bernadette de Lourdes**. Espace Robert Hossein

**Vendredi 07 avril**

Petit déjeuner à l'hôtel ; 8h30 **Messe et Sacrement des malades** ; 11h00 départ de l'hôtel -

Arrivée à Tours prévue en fin d'après midi

## PERSONNES A MOBILITE REDUITE

De façon générale, ce pèlerinage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite mais nous vous invitons à entrer en contact avec le service diocésain des pèlerinages afin d'échanger sur ces possibilités.

## FORMALITÉS

### FORMALITES DE POLICE

Pour les ressortissants français, merci de vous munir de votre : *Carte Nationale d'Identité*

### FORMALITES POUR PELERINS MINEURS

**Pour les pèlerins mineurs** : merci de remplir une fiche sanitaire de liaison et pour ceux non accompagnés de leurs parents, remplir une autorisation parentale. Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès du service des pèlerinages ou bien téléchargeables sur le site des pèlerinages <https://pelerinages-catholique-37.com/>

Nous recommandons aussi vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de la carte vitale de ses parents

## PRIX ET ANNULATION

**Participation forfaitaire aux frais : 345 euros TTC pour les adultes – jeunes de moins de douze ans 230 euros TTC**

**Supplément chambre individuelle : 90€**

Effectif minimum : 70 personnes

Ce que le prix comprend : Trajet en car, l'hébergement en pension complète en chambre double du diner du mardi soir au petit déjeuner du vendredi midi, les frais du sanctuaire de Lourdes, la participation au spectacle musical « Bernadette de Lourdes » les frais du service des pèlerinages, le foulard, le livret. L'Assurance multirisque et rapatriement (2,60€) .

Ce prix ne comprend pas : les pourboires, les quêtes, en règle générale toutes les dépenses personnelles.

**Date de versement d'un acompte : 150 euros à verser avec l'inscription, le solde 195 euros à régler pour le 14 mars 2020**

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : service des pèlerinages

#### ASSURANCES

*Proposée par le vendeur et acceptée par le client* : Multirisques - Rapatriement

Refusée par le client : nous contacter

Assureur : Mutuelle st Christophe..... N°police n° 0020820080000287

Contrat transmis au client

*Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.*

#### REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisibles à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ.

Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

#### ANNULATION PAR LE PELERIN

**Absence de droit de rétractation** Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage

**- Frais d'annulation/résolution du contrat**

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) :

- à plus de .....60.jours avant le départ : ...15... €
- entre ...60... jours et ...30. jours avant le départ : ...30..... %
- entre ...30... jours et ...9. jours avant le départ : ...50..... %
- moins de 9 jours avant le départ : ..100...%

#### ANNULATION PAR LA DIRECTION DIOCESAINE DES PELERINAGES

Le pèlerinage peut être annulé par le service des pèlerinages ou l'agence de voyage co-organisatrice si le nombre minimum de 70 participants n'est pas inscrit : Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes versées mais ne peut prétendre à une indemnisation.

#### CONTACT – RESPONSABILITÉ - RÉCLAMATION

En complément du document « Conditions générales de participation » consultables au service des pèlerinages et sur son site Internet, les informations suivantes sont données :

**CONTACT**

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler dans les meilleurs délais au service des pèlerinages. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du pèlerin.

**CESSION DU CONTRAT**

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai

raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

## AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD)

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE CHOIX.

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine de Tours sis à 27 rue Jules Simon 37000 Tours à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris, dans les conditions du document « RGPD » disponible au service des pèlerinages et sur son site Internet, et dont je reconnais avoir pris connaissance :

OUI  NON

Je soussigné (prénom et nom) :

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait à :                      Signature :

Le :                      /                      /

## DROIT A L'IMAGE

Date de l'autorisation : ..... / ..... / 20.....

Dans le cadre du pèlerinage [intitulé du pèlerinage] organisé par le service des pèlerinages du diocèse de Tours

AUTORISE :

**1/Ma participation à titre gratuit** aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse de Tours du 14 u 17 avril 2020 lors pèlerinage à Lourdes.

oui  Non

**2/L'utilisation des images et sonores réalisés** par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation désignés dans la fiche « Droit à l'image » à ma disposition au Service des pèlerinages et sur son site internet et dont je reconnais avoir pris connaissance.

oui  Non

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le service des pèlerinages du diocèse de Tours contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

Lu et approuvé. Bon pour accord

Signature :

## RECLAMATION ET MEDIATION

Le pèlerin peut saisir le service des pèlerinages de diocèse de Tours de toute réclamation, à l'adresse suivante 13 rue des ursulines par lettre avec accusé-réception et/ou par email à service des pèlerinages37@gmail.com accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

## SIGNATURE FINALE

**Je soussigné (nom, prénom)**

**agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres pèlerins que j'ai inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion de la présente inscription - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d'information, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites.**

Fait, en deux exemplaires, à :

Signature (bon pour accord) du pèlerin :

Le :                      /                      /

*Nom du directeur diocésain des pèlerinages: Jacques Cauchy*

*Chef de projet :*